

FICHE DE POSTE

Agent de développement

MISSION GENERALE

L'agent de développement sera chargé de la mise en œuvre du projet de développement de la ligue Grand Est Montagne Escalade. Son action s'inscrit d'une part dans le cadre de la convention de coopération territoriale entre la ligue et la FFME et d'autre part dans celle établie entre la ligue et les comités territoriaux.

L'agent, sous la responsabilité de la Présidente de la ligue et en relation avec les différents responsables des commissions, aura pour mission principale d'animer, dynamiser, coordonner l'équipe technique régionale (ETR) et le réseau de bénévoles ou professionnels qui œuvrent pour mettre en place les actions.

CHAMPS D'INTERVENTION

Administration / communication : (en lien avec la présidente)

- gère les affaires courantes
- participe à l'élaboration des dossiers de subventions
- suit les relations partenariales et recherche des nouveaux partenariats
- gère, si possible, le site WEB de la Ligue

Formation : (en lien avec le responsable de la commission)

- centralise et coordonne les propositions de formation et besoins en formation continue des CT
- organise, actualise et diffuse le calendrier des formations

Compétitions : (en lien avec le responsable de la commission)

- développe et structure les circuits de compétition dans toutes les disciplines
- participe à l'organisation des compétitions de niveau régional

Accès au haut niveau : (en lien avec le responsable de la commission)

- aide à la mise en œuvre de la filière (diagnostic, développement des clubs « Performance » et « Mini Perf »)
- anime et coordonne le réseau d'entraîneurs (escalade) en lien avec la Direction technique nationale et les référents locaux (clubs, CT)
- coordonne le suivi des compétiteurs régionaux (médical, sportif et santé) en lien avec les responsables régionaux escalade, et le médecin coordonnateur régional

Equipements : (en lien avec le responsable de la commission)

- accompagne et suit la mise en place du plan régional SAE
- coordonne le réseau des référents sites naturels

Promotion des activités : (en lien avec le responsable de la commission)

- accompagne le développement de l'accessibilité des activités fédérales à tous les publics
- participe à la mise en œuvre du plan montagnisme

La fiche de poste, et donc les missions du salarié, seront susceptibles d'évoluer en fonction du développement et des projets de la ligue.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**CONTRAT**

Temps complet en CDI

QUALIFICATIONS ATTENDUES

Diplôme de niveau 2 (niveau master)

EXPERIENCE

Connaissances et expérience dans le domaine du sport indispensables ; connaissances voire expérience au sein de la FFME souhaitées.

REMUNERATION

Groupe 4 de la CCNS

LIEU D'EXERCICE

A définir. Nombreux déplacements à prévoir.

DIVERS

Permis de conduire B indispensable.

CANDIDATURE

- Une **lettre de motivation** accompagnée du **CV** sera adressée à : president@grandest.ffme.fr
- Poste à pourvoir dès que possible

Date limite de dépôt de candidature : 20 janvier 2018